

*S.T. Dupont*  
PARIS

MAÎTRE ORFÈVRE, LAQUEUR & MALLETIER DEPUIS 1872

Société anonyme au capital de 26 213 977,80 euros

Siège Social : 92 Boulevard du Montparnasse

75014 Paris

R.C.S. Paris 572 230 829



RAPPORT SEMESTRIEL  
AU  
30 SEPTEMBRE 2019

# Sommaire

1.	<b>RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2019-2020</b> -----	3
1.1	<b>Faits marquants</b> -----	3
1.2.	<b>Evolution des résultats consolidés</b> -----	5
1.3.	<b>Chiffre d'affaires</b> -----	5
1.4.	<b>Autres composantes de l'exploitation</b> -----	6
1.5.	<b>Evénements postérieurs à la clôture</b> -----	7
2.	<b>COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES</b> -----	8
2.1.	<b>Compte de résultat consolidé</b> -----	8
2.2.	<b>Bilan consolidé</b> -----	9
2.3.	<b>Tableau des Flux de Trésorerie</b> -----	10
2.4.	<b>Tableau de variation des capitaux propres consolidés</b> -----	11
2.5.	<b>Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés</b> -----	11
2.5.1	Principes et méthodes comptables-----	11
2.5.1.1.	Cadre général-----	11
2.5.1.2.	Nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations publiés d'application obligatoire au 30 septembre 2019-----	11
2.5.1.2.1	IFRS 16 – Contrats de location-----	11
2.5.1.2.2	Autres textes d'application obligatoire au 30 septembre 2019-----	15
2.5.1.3.	Nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations publiés non obligatoires au 30 septembre 2019 et non adoptés par anticipation par le groupe-----	15
2.5.1.4.	Saisonnalité-----	16
2.5.1.5.	Périmètre de consolidation-----	16
2.5.2	Information sectorielle-----	16
2.5.2.1	Compte de résultat-----	16
2.5.2.2	Chiffre d'affaires par activité et zone géographique-----	17
2.5.2.3	Postes du bilan-----	17
2.5.3	Ecart d'acquisition-----	18
2.5.4	Immobilisations incorporelles-----	19
2.5.5	Immobilisations corporelles-----	20
2.5.6	Droits d'utilisation et dettes de location-----	21
2.5.6.1	Droits d'utilisation-----	21
2.5.6.2	Dettes de location-----	22
2.5.7	Actifs financiers non courants-----	22
2.5.8	Stocks et en-cours-----	23
2.5.9	Autres créances-----	23
2.5.10	Trésorerie et équivalents de Trésorerie-----	23
2.5.11	Capitaux propres-----	23
2.5.12	Provisions et passifs éventuels-----	24
2.5.13	Emprunts et dettes financières-----	25
2.5.14	Autres passifs courants-----	27
2.5.15	Impôts courants-----	27
2.5.16	Coût de l'endettement financier-----	28
2.5.17	Résultat par action-----	28
2.5.18	Autres produits et charges-----	28
2.5.19	Transactions avec des parties liées-----	29
2.5.20	Instruments dérivés-----	29
3.	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE (PERIODE DU 1ER AVRIL 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2019)</b> -----	30
4.	<b>ATTESTATION DU RESPONSABLE</b> -----	32

# 1. Rapport d'activité du premier semestre 2019-2020

## 1.1 Faits marquants

### ❖ Initiatives

Le premier semestre de l'exercice 2019-2020 a été marqué par de nombreuses initiatives destinées à accroître la visibilité de la Maison :

- **Briquets et Stylos :**
  - Les deux savoir-faire de la Maison S.T. Dupont s'unissent au profit de thèmes transversaux qui viennent étoffer les gammes écriture et Art du Feu : les thèmes principaux sur le premier semestre 2019-2020 se sont portés sur des nouvelles finitions mettant en valeur le savoir-faire de la Maison. Le premier thème est une finition bronze dans la gamme Atelier, le second est un décor Paris décliné sur le briquet Line 2 et les stylos New Line D et le dernier est un décor Crazy Diamonds décliné sur ces mêmes lignes
- **Maroquinerie et Ceintures :**
  - La gamme Maroquinerie s'enrichit avec une nouvelle collection au design fort qui reprend les codes reconnaissables de la Marque tout en jouant avec un décor de selle de cheval, Défi Millénium. Cette collection a été conçue pour les hommes d'affaires et les voyageurs à la recherche de hautes performances et de fonctionnalités avancées. Défi Millénium allie élégance et légèreté. Conçue en nylon bleu et en cuir noir elle offre une résistance quotidienne. Légère et facile à transporter, cette collection propose une offre qui répond aux attentes du quotidien : sacs à dos, porte-documents ou sacs en bandoulière. Une gamme complète de petite maroquinerie vient également étoffer cette collection.
- **Editions limitées et partenariats :**
  - Née la même année que le chef-d'œuvre de Claude Monet, l'un des artistes les plus influents du XXème siècle et, internationalement reconnu comme le fondateur de l'impressionnisme, S.T. Dupont a décidé de rendre hommage à *Impression, soleil levant*, en créant une édition limitée exceptionnelle, qui incarne toute l'expertise de ses maîtres-laqueurs. Cette édition limitée rassemble un briquet ligne 2 et des instruments à écrire en laque naturelle flammée bleue avec finitions à l'or jaune. Chaque pièce comporte la reproduction du tableau de Claude Monet, peinte à la main avec des pigments identiques à ceux de l'œuvre originale.
  - The Row : quand le design américain rencontre le savoir-faire français. Cette magnifique collection est le fruit d'une visite de Mary-Kate et Ashley Olsen au sein de la boutique parisienne S.T. Dupont où elles sont tombées sous le charme de l'histoire des briquets de la Marque et du lien qui unit la Maison S.T. Dupont à Jackie Kennedy. C'est ainsi qu'un partenariat entre les deux maisons est né, qui a permis de corréliser les savoir-faire des deux marques pour inventer l'édition limitée de « S.T. Dupont by THE ROW ». Cette collection est composée du traditionnel briquet Ligne 2 à la forme rectangulaire, orné de laque naturelle et de finitions en palladium, qui réinterprète les inspirations et esquisses créées par Ashley et Mary-Kate Olsen. Le briquet Slim 7 complète cette collection en offrant des modèles colorés aux finitions chromées ou dorées.
  - Fort du succès de la série Picasso Portrait de femme, l'exercice 2019-2020 est également marqué par la continuité de nos collections consacrées aux icônes dans le domaine artistique avec une deuxième série Picasso, « Dove of Peace » : cette dernière réunit la vie, l'espoir et l'héritage de Picasso symbolisé par la colombe de la Paix. Cette colombe vient orner nos briquets et stylos avec des laques naturelles noire et blanche.

### ❖ Mise en place d'un nouvel ERP intégrant un Manufacturing Execution System

Afin de moderniser ses outils informatiques et ses processus, la Société a mis en place un nouvel ERP qui mobilise des équipes tant en interne qu'en externe.

Conformément au planning prévu, le nouvel ERP est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Un nouveau Manufacturing Execution System (MES) a été développé sur l'exercice 2018-2019 et est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019 : le processus de fabrication a été revu avec pour objectif une gestion en flux poussés et non plus tirés. Cela s'est traduit par une modification des gammes de fabrication ainsi qu'une mise à jour des nomenclatures produits.

### ❖ Nantissement du point de vente situé rue de la Paix à Paris

Aux termes d'un contrat de financement court et moyen terme contracté avec un pool de 5 banques mené par le CIC, et renouvelé en juin 2017, le fonds de commerce de la boutique Avenue Montaigne avait été nanti au profit des prêteurs pour un montant de 18 000 milliers d'euros.

Après la sortie de ce point de vente contre paiement par le bailleur d'une indemnité d'éviction, les cocréanciers ont substitué au nantissement du droit au bail celui de l'indemnité d'éviction (nette de son imposition), soit 4 500 milliers d'euros le 26 janvier 2018, et le nantissement du fonds de commerce de la boutique de la Rue de la Paix à hauteur de 11 950 milliers d'euros le 9 mai 2019.

#### ❖ Jugement rendu par le Tribunal Administratif

Voir paragraphe 1.5 – Evénements postérieurs à la clôture.

#### ❖ Extension de l'accord de financement

Le Groupe S.T. Dupont avait signé en juin 2017 un accord de financement structuré avec un pool bancaire de 5 banques mené par le CIC.

Cet accord de financement prévoit la mise à disposition d'une ligne revolving à hauteur de 4,5M€ du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre et de 1,5M€ du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars ainsi que trois lignes dédiées aux investissements d'un montant de 2,5 millions chacune.

Le contrat prévoyait également une option de prorogation d'une année, exerçable jusqu'au 30 septembre 2019 suivant les mêmes conditions, sous réserve de l'approbation du pool bancaire.

En juillet 2019, la Société a formulé une demande d'extension qui a été approuvée par le pool bancaire en septembre 2019.

Voir paragraphe 2.5.13 – Emprunts et dettes financières

#### ❖ Première application de la norme IFRS 16

La nouvelle norme impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement. Elle est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En date de première application dans ses comptes semestriels au 30 septembre 2019, le Groupe a appliqué la méthode rétrospective simplifiée et les mesures simplificatrices suivantes proposées par la norme :

- Absence de retraitement des contrats dont la maturité est inférieure à 12 mois à la date de transition ;
- Non prise en compte des coûts directs initiaux (commissions, honoraires juridiques, frais de négociation...)
- Utilisation d'un taux d'actualisation unique à un ensemble de contrats ayant des caractéristiques voisines.

Le Groupe a retenu le taux marginal d'endettement du groupe pour évaluer le droit d'utilisation et la dette de loyers correspondante, qui prend en compte les conditions de financement du Groupe et la qualité du sous-jacent au contrat.

L'impact de la première application de la norme IFRS 16 est présenté en note 2.5.1.2.1.

#### ❖ Continuité d'exploitation

Le Groupe a connu au cours du premier semestre 2019-2020 une diminution de son chiffre d'affaires de 15,5% liée notamment à la baisse de l'activité à Hong-Kong (contexte politique local) et en France (impact du mouvement des « gilets jaunes »).

Par ailleurs, le principal client de la Société qui représente environ 25% du chiffre d'affaires a été confronté à des difficultés entraînant des retards de règlement.

La Direction a initié sans délai un plan de redressement des ventes, comportant de nouvelles initiatives produits et un plan d'action commercial, et mis en place un échéancier de règlement avec son client principal.

Malgré cela, ces éléments ont pesé sur la trésorerie du Groupe et l'ont conduit à solliciter le soutien de son actionnaire majoritaire, D&D International BV. Un contrat de prêt d'actionnaire a ainsi été conclu pour un montant maximum de 5 millions d'euros, remboursable selon un échéancier convenu entre les parties. Ce contrat a été préalablement autorisé par le Conseil de Surveillance le 12 décembre 2019.

Voir paragraphe 1.5 – Evénements postérieurs à la clôture

## 1.2. Evolution des résultats consolidés

Les principaux éléments concernant l'activité du premier semestre de l'exercice peuvent se résumer ainsi :

(En millions d'euros)	SEMESTRE 1		
	30/09/2019	30/09/2018	Variation
<b>Consolidé</b>			
<b>Ventes</b>	20,0	23,7	(3,7)
<b>Marge Brute</b>	10,5	13,2	(2,7)
	%		(3,2) pts
Frais généraux	(15,9)	(16,2)	0,3
<b>Résultat Opérationnel (hors redevances)</b>	<b>(5,4)</b>	<b>(3,0)</b>	<b>(2,4)</b>
Redevances	2,5	2,5	0,0
Perte de valeur sur actifs (IAS 36)	-	(1,4)	1,4
Autres Produits et Charges	0,1	4,9	(4,8)
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>(2,8)</b>	<b>3,0</b>	<b>(5,8)</b>
Résultat financier	(0,3)	(0,5)	0,2
Impôts	(0,2)	(0,2)	0,0
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(3,3)</b>	<b>2,3</b>	<b>(5,6)</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>7,8</b>	<b>8,0</b>	<b>(0,2)</b>

## 1.3. Chiffre d'affaires

### ❖ Évolution du chiffre d'affaires par zone géographique

(En millions d'euros)	SEMESTRE 1			Variation	
	30/09/2019	30/09/2018	Variation totale	Organique	Effet de change
France	3,2	3,3	-4,3%	-4,3%	0,0%
Europe Distribution contrôlée (hors France)	2,2	3,2	-31,7%	-31,7%	0,0%
Asie Distribution Contrôlée	5,0	5,9	-15,9%	-19,7%	+3,8%
<b>Total Distribution contrôlée</b>	<b>10,4</b>	<b>12,5</b>	<b>-16,9%</b>	<b>-19,3%</b>	<b>+2,4%</b>
<b>Agents et Distributeurs</b>	<b>9,6</b>	<b>11,2</b>	<b>-14,0%</b>	<b>-15,4%</b>	<b>+1,4%</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>20,0</b>	<b>23,7</b>	<b>-15,5%</b>	<b>-17,2%</b>	<b>+1,7%</b>

Par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires Produits du groupe diminue de -15,5% sur le premier semestre, avec un effet de change favorable de +1,7%.

Les ventes cumulées de la distribution contrôlée sont en baisse de -16,9%, incluant un effet de change favorable de +2,4%. Cette diminution concerne tant l'Europe que la zone Asie à l'exception du Japon qui enregistre une croissance de +17,8%. En Europe, la France est la zone qui résiste le mieux avec une baisse de -4,3%.

Le canal Agents et Distributeurs est en recul de -14,0%, les principaux marchés en difficulté étant l'Amérique du Nord, le Moyen-Orient, la Corée et la Russie, tandis que la Chine enregistre une croissance de +32,7%, effet de change inclus.

### ❖ Évolution du chiffre d'affaires par Ligne de Produits

En millions d'euros	SEMESTRE 1			Variation	
	30/09/2019	30/09/2018	Variation totale	Organique	Effet de change
Briquets et stylos	11,8	14,5	-18,6%	-20,8%	+2,2%
Maroquinerie, Accessoires et PAP	8,2	9,2	-10,7%	-12,2%	+1,5%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>20,0</b>	<b>23,7</b>	<b>-15,5%</b>	<b>-17,2%</b>	<b>+1,7%</b>

Au 1<sup>er</sup> semestre 2019-2020 les deux principales lignes de produits sont en baisse (-20,8% en organique) : l'activité stylos est principalement pénalisée par la baisse des ventes en Amérique du Nord et au Moyen-Orient.

Si l'ensemble Maroquinerie, Accessoires et Prêt-à-Porter est en recul de -10,7%, cette baisse concerne essentiellement les activités de Maroquinerie et Ceintures en raison de problématiques logistiques. Les activités Prêt-à-Porter et Accessoires sont quant à elles en croissance de respectivement +22% et +18%. Les bonnes performances enregistrées par les Accessoires sont liées aux ventes de la montre Hyperdome.

## 1.4. Autres composantes de l'exploitation

### ❖ Marge brute

Le taux de marge brute s'établit à 52,5% contre 55,8% l'année dernière, soit une variation nette de -3,2 points s'expliquant par un effet mix des ventes défavorable (hausse de l'activité Prêt-à-Porter conjuguée à une diminution des ventes de Stylos en Amérique du Nord).

### ❖ Frais généraux

L'ensemble des frais généraux est en baisse de -0,3 million d'euros soit une économie de 1,9% par rapport à septembre 2018 : diminution des frais commerciaux (-0,3 million d'euros) et stabilité des frais administratifs et des frais de communication.

### ❖ Redevances

Les redevances sont stables par rapport à l'exercice précédent.

### ❖ Résultat opérationnel courant

De ce qui précède, le résultat opérationnel courant est négatif sur le premier semestre, à -5,4 millions d'euros contre -3,0 millions d'euros au 30 septembre 2018, soit une dégradation de -2,4 millions d'euros d'une période à l'autre.

### ❖ Autres produits et charges et éléments non récurrents

Les autres produits et charges incluant la perte de valeur sur actifs ressortent à +0,1 million d'euros correspondant principalement à la constatation du produit net résultant de la vente du terrain jouxtant l'usine de Faverges

Au 30 septembre 2018, les autres produits et charges s'élevaient à +4,9 millions d'euros et intégraient d'une part l'indemnité d'éviction perçue dans le cadre du non-renouvellement du bail de la boutique avenue Montaigne nette de la dépréciation anticipée des agencements (5,0 millions d'euros), et d'autre part la dépréciation de l'écart d'acquisition de S.T.D Marketing Hong-Kong.

### ❖ Résultat financier

Il s'établit à -0,3 million d'euros, une amélioration de +0,2 million d'euros par rapport au 30 septembre 2018. Les frais financiers nets représentent une charge de 0,3 million d'euros, et les impacts de change s'élèvent à -0,03 million d'euros.

### ❖ Résultat net

Le résultat net est négatif à -3,3 millions d'euros, contre +2,3 millions d'euros au 30 septembre 2018.

### ❖ Flux de Trésorerie

Au 30 septembre 2019, la trésorerie nette consolidée ressort à +5,9 millions d'euros contre +3,9 millions d'euros au 30 septembre 2018.

La capacité d'autofinancement de la période ressort à -0,7 million d'euros au 30 septembre 2019 contre -0,7 million d'euros au 30 septembre 2018.

La variation positive du besoin en fonds de roulement d'exploitation a entraîné une consommation de trésorerie de -0,3 million d'euros sur le premier semestre de l'année, à comparer à une consommation de -4,6 millions sur le premier semestre de l'exercice précédent. Cela s'explique notamment par plusieurs facteurs :

- L'augmentation des stocks depuis le début de l'exercice impacte la trésorerie à hauteur de -1,5 million d'euros,
- L'augmentation des dettes fournisseurs se traduit par un impact positif de 1,5 million d'euros,
- La variation des autres dettes et autres créances ont un impact négatif de 0,8 million d'euros.

Les investissements de la période se sont élevés à -1,3 million d'euros et se répartissent en investissements informatiques, industriels et commerciaux. Les investissements informatiques s'élevaient à 0,6 million et concernent essentiellement la mise en œuvre du nouvel ERP.

Les flux de trésorerie liés au financement ressortent à +1,6 million d'euros incluant un impact lié à l'application de la norme IFRS 16 de -1,3 million d'euros, soit des flux retraités qui ressortent à 2,9 millions d'euros contre 4,8 millions d'euros au 30 septembre 2018.

Ils correspondent :

- aux tirages d'une ligne destinée à financer les investissements (+1,0 million d'euros)
- aux tirages de financements court terme (+3,3 million d'euros)
- aux remboursements périodiques des emprunts contractés par la Société (1,4 million d'euros)

Au 30 septembre 2018, S.T. Dupont SA avait perçu une indemnité d'éviction pour le magasin de l'avenue Montaigne égale à 5,5 millions d'euros. Cette indemnité d'éviction a été donnée en garantie à hauteur de 4,5 millions d'euros aux prêteurs du crédit syndiqué signé en juillet 2017 en remplacement du nantissement du droit au bail dont ils bénéficiaient en garantie de ce même crédit. L'impact positif de cette indemnité sur la trésorerie du groupe s'élevait donc à 1 million d'euros après déduction des sommes nanties.

#### ❖ Endettement financier net

L'endettement financier net au 30 septembre 2019 ressort à 7,8 millions d'euros contre 8,0 millions au 30 septembre 2018.

## 1.5. Événements postérieurs à la clôture

#### ❖ Jugement rendu par le Tribunal Administratif

En France, un contrôle fiscal a débuté sur l'exercice 2011-2012. Au cours du premier semestre 2013-2014, l'administration fiscale a notifié une proposition de rectification concernant le système de prix de transfert et le taux de redevance appliqués sur les exercices 2009 à 2012. La Société a contesté officiellement ce redressement, considérant que les arguments présentés par l'Administration n'étaient pas recevables en l'état. Cet échange a été suivi d'une notification en avril 2014, prenant en compte les observations émises par la société S.T. Dupont, et réajustant le redressement potentiel en le diminuant de moitié, pour un montant maximal de 1,2 million d'euros en impact d'impôts et 4,9 millions d'impact sur les déficits fiscaux reportés. Sur l'exercice 2015-2016 la Société a saisi la Commission départementale des Impôts directs et des taxes sur le Chiffre d'affaires qui a abouti, en juin 2015 à la réduction de moitié de la proposition de redressement des ventes intra-groupe.

Au 31 mars 2016, cette créance avait été partiellement dépréciée à hauteur de la meilleure évaluation du risque de non-recouvrabilité

En décembre 2016, la Société a saisi les juridictions compétentes en déposant deux requêtes introductives d'instance auprès des tribunaux.

Le 8 février 2019, par deux avis, le Greffe du Tribunal Administratif de Paris a informé la Société de la tenue de l'audience en date du 6 mars 2019. A l'issue de cette audience, le jugement rendu en date du 20 mars 2019 :

- fait droit aux demandes de la Société en ce qui concerne le chef de redressement relatif aux redevances
- rejette la demande de la Société en ce qui concerne le chef de redressement relatif à la vente de produits, ainsi qu'en ce qui concerne la contestation de la faculté de l'administration de vérifier et rectifier un déficit reportable né dans le cadre d'un exercice prescrit, alors que ce déficit n'a pas été imputé sur le résultat d'un exercice non prescrit, mais seulement reporté dans la liasse fiscale déposée au titre dudit exercice non prescrit.

La Société estimant avoir des arguments à faire valoir a déposé, le 17 mai 2019, une requête en appel auprès de la Cour administrative d'appel de Paris et fait enregistrer son mémoire en réplique en date du 21 novembre 2019.

#### ❖ Contrôle fiscal

A la suite de la visite des autorités fiscales dans le cadre du dispositif prévu par l'article L.16B du Livre des Procédures Fiscales en mai 2019, la Société a déposé une demande d'appel et de recours auprès de la cour d'appel de Paris.

Le 15 novembre 2019, l'administration fiscale a notifié à la Société un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices 2009 à 2019.

La Société, assistée de ses conseils, n'est pas, à cette date, en mesure d'estimer de façon fiable un éventuel impact sur ses comptes.

#### ❖ Prêt d'actionnaire

La Société D&D International B.V. qui contrôle S.T. Dupont et détient au 31 mars 2019, 79,7 % du capital social et 88,4 % des droits de vote de la Société a conclu avec S.T. Dupont un contrat de prêt d'actionnaire qui porte sur un montant maximum de 5 millions d'euros, remboursable selon un échéancier convenu entre les parties. Ce contrat a été préalablement autorisé par le Conseil de Surveillance le 12 décembre 2019.

## 2. Comptes consolidés semestriels résumés

### 2.1. Compte de résultat consolidé

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/2019	31/03/2019	30/09/2018
<b>Chiffre d'affaires net « produits »</b>		20 029	53 908	23 705
Coûts des ventes		(9 486)	(23 369)	(10 480)
<b>Marge brute</b>		<b>10 543</b>	<b>30 539</b>	<b>13 226</b>
Frais de communication		(1 550)	(3 566)	(1 444)
Frais commerciaux		(6 667)	(14 555)	(7 002)
Frais généraux et administratifs		(7 766)	(15 138)	(7 731)
<b>Résultat opérationnel courant (hors redevances)</b>		<b>(5 440)</b>	<b>(2 721)</b>	<b>(2 952)</b>
Redevances		2 513	5 268	2 476
Autres charges	2.5.18	(165)	(991)	(640)
Autres produits	2.5.18	284	5 515	5 500
Perte de valeur sur actifs (IAS36)	2.5.18	-	(1 312)	(1 356)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(2 808)</b>	<b>5 759</b>	<b>3 029</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2.5.16	7	14	7
Coût de l'endettement financier brut	2.5.16	(209)	(482)	(201)
Coût de l'endettement financier net	2.5.16	<b>(202)</b>	<b>(467)</b>	<b>(194)</b>
Autres produits et charges financiers	2.5.16	(68)	(334)	(351)
<b>Résultat avant Impôt</b>		<b>(3 078)</b>	<b>4 958</b>	<b>2 484</b>
Charges d'impôt sur le résultat		(183)	(406)	(217)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>(3 261)</b>	<b>4 552</b>	<b>2 267</b>
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>		<b>(3 261)</b>	<b>4 552</b>	<b>2 267</b>
<b>RESULTAT NET – INTERETS MINORITAIRES</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Résultat net par action (en euros)	2.5.17	(0,006)	0,009	0,004
Résultat net dilué par action (en euros)	2.5.17	(0,006)	0,009	0,004

L'impact de la première application de la norme IFRS 16 est présenté en note 2.5.1.2.1.

#### Etat du résultat global

(En milliers d'euros)	30/09/2019	31/03/2019	30/09/2018
<b>Résultat net :</b>	<b>(3 261)</b>	<b>4 552</b>	<b>2 267</b>
	-	-	-
<b>Autres éléments du résultat global :</b>	<b>223</b>	<b>690</b>	<b>606</b>
<i>Élément faisant ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat</i>	-	-	-
Variation de la réserve de conversion	166	703	545
Couverture des taux d'intérêts	-	(7)	2
<i>Élément ne faisant pas ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat</i>	-	-	-
Gains et pertes actuariels relatifs aux engagements de retraite	57	(5)	59
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>(3 038)</b>	<b>5 242</b>	<b>2 873</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers



## 2.2. Bilan consolidé

<b>ACTIF</b> (En milliers d'euros)	Notes	<b>30/09/2019</b>	<b>31/03/2019</b>
<b>Actif non courant</b>			
Ecart d'acquisition	2.5.3	2 439	2 439
Immobilisations incorporelles (nettes)	2.5.4	5 228	5 027
Immobilisations corporelles (nettes)	2.5.5	10 363	10 890
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	2.5.6	8 247	0
Actifs financiers	2.5.7	5 949	6 027
Impôts différés		-	-
<b>Total de l'actif non courant</b>		<b>32 227</b>	<b>24 383</b>
<b>Actif courant</b>			
Stocks et en-cours	2.5.8	17 234	15 577
Créances clients		11 782	12 208
Autres créances	2.5.9	7 312	6 082
Impôts courants		1 043	1 649
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.5.10	5 859	6 269
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>43 230</b>	<b>41 785</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>75 456</b>	<b>66 168</b>
<b>PASSIF</b> (En milliers d'euros)	Notes		
<b>Capitaux propres- part du Groupe</b>			
Capital	2.4	26 214	26 214
Prime d'émission, de fusion et d'apport	2.4	9 286	9 286
Réserves	2.4	(3 232)	(7 882)
Réserves de conversion	2.4	1 616	1 491
<b>Résultat net- Part du Groupe</b>		<b>(3 261)</b>	<b>4 552</b>
<b>Total capitaux propres - part du groupe</b>		<b>30 623</b>	<b>33 660</b>
<b>Total capitaux propres - part des intérêts ne conférant pas le contrôle</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts et dettes financières	2.5.13	4 616	5 470
Dettes de location non courantes	2.5.6.2	6 033	-
Emprunts sur location financement	2.5.13	-	329
Impôts différés		-	-
Provisions pour engagements de retraite et autres avantages	2.5.12	4 631	4 585
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>15 281</b>	<b>10 384</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs		11 485	9 798
Autres passifs courants	2.5.14	6 688	6 133
Impôts courants	2.5.15	-	-
Provisions pour risques et charges	2.5.12	237	145
Emprunts et dettes financières	2.5.13	9 062	6 011
Dettes de location courantes	2.5.6.2	2 080	-
Emprunts sur location financement	2.5.13	-	37
<b>Total des passifs courants</b>		<b>29 552</b>	<b>22 124</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>75 456</b>	<b>66 168</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## 2.3. Tableau des Flux de Trésorerie

(En milliers d'euros)	30/09/2019	30/09/2018
<b>I - Activités Opérationnelles</b>		
Résultat net après impôts	<b>(3 261)</b>	<b>2 267</b>
Dotations aux amortissements et pertes de valeur**	2 273	1 175
Perte de valeur (IAS 36)	-	1 356
Variation des provisions	192	(387)
Pertes (gains) latents	(38)	1
Charge nette d'intérêts	284	194
Plus ou moins-values de cession	(161)	209
Taxation	-	-
Autres*	-	(5 500)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>(711)</b>	<b>(683)</b>
Variation des stocks et en-cours	(1 517)	(1 754)
Variation des clients et comptes rattachés	464	(961)
Variation des autres créances	(1 308)	(146)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 481	732
Variation des autres dettes	539	(2 481)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>	<b>(342)</b>	<b>(4 611)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>(1 053)</b>	<b>(5 294)</b>
<b>II - Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(645)	(1 140)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(681)	(743)
Acquisition d'autres immobilisations financières	(9)	(5)
<b>Besoin de trésorerie (investissements)</b>	<b>(1 335)</b>	<b>(1 888)</b>
Cessions d'autres immobilisations incorporelles*	-	1 000
Cessions d'immobilisations corporelles	200	-
Cessions d'autres immobilisations financières	117	26
<b>Désinvestissements</b>	<b>317</b>	<b>1 026</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(1 018)</b>	<b>(862)</b>
<b>III - Activités de financement</b>		
Emissions d'emprunts et dettes financières	4 479	6 207
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(1 400)	(1 221)
Diminution de la dette de location	(1 160)	-
Intérêts payés	(222)	(150)
Intérêts liés à la dette de location	(51)	-
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>1 646</b>	<b>4 836</b>
Effets de la variation des cours de change	13	388
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>(410)</b>	<b>(931)</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	6 268	4 804
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 858	3 872
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>(410)</b>	<b>(931)</b>

\*Au 30 septembre 2018, la ligne « Autres » était relative à l'indemnité d'éviction perçue à la suite du non-renouvellement du bail de la boutique de l'avenue Montaigne (5,5 millions d'euros). Une partie de cette indemnité, à hauteur de 4,5 millions d'euros a été apportée en garantie du crédit syndiqué (voir Note 2.5.13 et Note 2.5.18).

\*\*Au 30 septembre 2019, la ligne « Dotations aux amortissements et pertes de valeur » est impactée à hauteur de 1,1 million d'euros par l'application de la norme IFRS16 (voir Note 2.5.1.2.1)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

## 2.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves et résultats cumulés	Autres éléments du résultat global	Capitaux propres consolidés
<b>Au 31/03/2018</b>	<b>524 279 556</b>	<b>26 214</b>	<b>9 286</b>	<b>(6 585)</b>	<b>(495)</b>	<b>28 418</b>
Résultat de la période				2 267		2 267
Autres éléments du résultat global					606	606
<b>Au 30/09/2018</b>	<b>524 279 556</b>	<b>26 214</b>	<b>9 286</b>	<b>(4 318)</b>	<b>111</b>	<b>31 291</b>
Résultat de la période				2 285		2 285
Autres éléments du résultat global					82	82
<b>Au 31/03/2019</b>	<b>524 279 556</b>	<b>26 214</b>	<b>9 286</b>	<b>(2 033)</b>	<b>193</b>	<b>33 660</b>
Résultat de la période				(3 261)		(3 261)
Autres éléments du résultat global					223	223
<b>Au 30/09/2019</b>	<b>524 279 556</b>	<b>26 214</b>	<b>9 286</b>	<b>(5 294)</b>	<b>416</b>	<b>30 623</b>

## 2.5. Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

Sauf information contraire, les montants figurant dans les notes ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

Le Groupe S.T. Dupont fabrique ou fait fabriquer des articles de luxe, et distribue ses produits dans le monde entier. La société mère du Groupe est S.T. Dupont S.A., 92, Bd du Montparnasse, Paris. La maison-mère ultime du Groupe est la société BroadGain Investments Ltd. Celle-ci est basée à Hong-Kong et est elle-même détenue par un trust dont les bénéficiaires sont, entre autres, Monsieur Dickson Poon et des membres de sa famille.

La société S.T. Dupont est cotée sur Euronext Paris S.A (Compartiment C).

Le 12 décembre 2019, le Directoire a arrêté les comptes consolidés semestriels résumés au 30 septembre 2019.

### 2.5.1 Principes et méthodes comptables

#### 2.5.1.1. Cadre général

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe S.T. Dupont au 30 septembre 2019 sont établis en conformité avec la norme IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2019 établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et en relation avec les nouvelles normes et amendements de normes applicables de manière obligatoire pour l'exercice 2019-2020.

#### 2.5.1.2. Nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations publiés d'application obligatoire au 30 septembre 2019

##### 2.5.1.2.1 IFRS 16 – Contrats de location

###### ❖ Principes

La norme IFRS 16 « Contrats de location », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, remplace IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées. La norme impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs en reconnaissant un actif « Droit d'utilisation » et un passif « Dettes de location ».

Au 1er avril 2019, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode rétrospective simplifiée et les mesures simplificatrices suivantes proposées par la norme :

- le droit d'utilisation relatif aux contrats de location est égal au montant de la dette de location, ajusté le cas échéant du montant des loyers payés d'avance ou provisionnés relatifs à la location comptabilisée au bilan immédiatement avant la date d'application ;
- les coûts directs initiaux ne sont pas pris en compte pour évaluer le droit d'utilisation ;
- un taux d'actualisation unique a été utilisé à un ensemble de contrat ayant des caractéristiques voisines.

De même, à la date de transition, le Groupe a retenu les mesures d'exemptions suivantes :

- les contrats de location de biens de faible valeur sont exclus ;
- les contrats ayant une durée résiduelle inférieure à douze mois n'ont pas été retraités ;
- les contrats qui n'avaient pas été identifiés en contrats de location conformément à IAS 17 et IFRIC 4 n'ont pas été réexaminés

Par conséquent, l'information comparative n'est pas retraitée à la date de transition ; aucun impact n'est comptabilisé en capitaux propres au 1er avril 2019

Le Groupe a procédé au recensement des contrats de location qui portent sur des actifs immobiliers de bureaux, du matériel informatique et des véhicules. Le Groupe n'a pas identifié d'autres composantes que la composante location au sein des loyers payés.

#### ❖ Contrats de location capitalisés en date de première application

##### - *Dette de location*

Au 1er avril 2019, le Groupe a comptabilisé une dette de location pour 6,1 millions d'euros, correspondant au montant actualisé des paiements restant à effectuer sur les contrats de locations simples identifiés au 1er avril 2019, sur la base du taux marginal d'endettement selon la durée moyenne résiduelle.

La durée de location retenue correspond à la période non résiliable complétée, le cas échéant, des périodes couvertes par des options de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain. Concernant les baux commerciaux (baux 3/6/9), conformément au relevé de conclusion de l'Autorité des Normes Comptables du 16 février 2018, le Groupe considère qu'il n'existe pas d'option de renouvellement au terme du bail et la période pendant laquelle le contrat est exécutoire est généralement de 9 ans.

Les taux d'actualisation appliqués à la date de transition sont basés sur le taux d'emprunt marginal d'endettement du Groupe auquel est ajouté un spread pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays. Ces taux d'actualisation ont été déterminés en tenant compte des maturités résiduelles moyennes des contrats à compter de la date de première application, soit le 1er avril 2019.

La dette de location in fine incluse dans les emprunts auprès des établissements de crédit au 31 mars 2019 a été reclassée pour un montant de 0,4 millions d'euros.

La dette de location s'établit ainsi au 1er avril 2019 à 6,4 millions d'euros.

##### - *Droit d'utilisation*

Au 1er avril 2019, la valeur comptable des droits d'utilisation relative aux contrats de location s'élève à 6,6 millions d'euros dont :

- droit d'utilisation sur location simple de 6,2 millions d'euros ;
- droit d'utilisation sur location financement de 0,4 millions d'euros.

Cette valeur comptable du droit d'utilisation est égale à la dette de location, ajustée des paiements constatés d'avance ou provisionnés relatifs aux locations, comptabilisés au 31 mars 2019.

##### - *Impact de présentation*

Les « Droits d'utilisation relatif aux contrats de location » et les « Dettes de location » sont présentés dans l'état de la situation financière consolidée.

Les dotations aux amortissements et la charge d'intérêt qui en découlent sont respectivement comptabilisés dans le résultat opérationnel courant et dans le résultat financier.

Sur le premier semestre 2019, les impacts de l'application de la norme IFRS 16 sur les différents agrégats du compte de résultat sont les suivants :

- sur le résultat opérationnel courant, l'impact est de 42 milliers d'euros, compte tenu de la diminution des charges de location de -1,053 million d'euros et de l'augmentation des dotations aux amortissements des droits d'utilisation de + 1,011 million d'euros ;
- sur le résultat financier, l'impact lié aux charges d'intérêts relatives aux dettes de location est de 78 milliers d'euros.

Au cours de la période, le montant des remboursements des dettes de location s'élève à 1,2 million d'euros.

Les tableaux suivants présentent les impacts de la première application d'IFRS16 sur le bilan :

<b>ACTIF</b> (En milliers d'euros)	Notes	31 mars 2019 publiée	Première application IFRS 16	1er avril 2019 IFRS 16
<b>Actif non courant</b>				
Ecart d'acquisition	2.5.3	2 439	-	2 439
Immobilisations incorporelles (nettes)	2.5.4	5 027	-56	4 971
Immobilisations corporelles (nettes)	2.5.5	10 890	-391	10 499
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	2.5.6	0	6 564	6 564
Actifs financiers	2.5.7	6 027	-	6 027
Impôts différés		-	-	-
<b>Total de l'actif non courant</b>		<b>24 383</b>	<b>6 117</b>	<b>30 500</b>
<b>Actif courant</b>				
Stocks et en-cours	2.5.8	15 577	-	15 577
Créances clients		12 208	-	12 208
Autres créances	2.5.9	6 082	-37	6 045
Impôts courants		1 649	-	1 649
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.5.10	6 269	-	6 269
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>41 785</b>	<b>-37</b>	<b>41 748</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>66 168</b>	<b>6 080</b>	<b>72 248</b>
<b>PASSIF</b> (En milliers d'euros)				
<b>Capitaux propres- part du Groupe</b>				
Capital	2.4	26 214	-	26 214
Prime d'émission, de fusion et d'apport	2.4	9 286	-	9 286
Réserves	2.4	(7 882)	-	(7 882)
Réserves de conversion	2.4	1 491	-	1 491
<b>Résultat net- Part du Groupe</b>		<b>4 552</b>	<b>-</b>	<b>4 552</b>
<b>Total capitaux propres - part du groupe</b>		<b>33 660</b>	<b>0</b>	<b>33 660</b>
<b>Total capitaux propres - part des intérêts ne conférant pas le contrôle</b>				
<b>Passifs non courants</b>				
Emprunts et dettes financières	2.5.13	5 470	-	5 470
Dettes de location non courantes (à plus d'un an)	2.5.13	0	4 869	4 869
Emprunts sur location financement (à plus d'un an)	2.5.13	329	-329	0
Impôts différés		-	-	-
Provisions pour engagements de retraite et autres avantages	2.5.12	4 585	-	4 585
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>10 384</b>	<b>4 540</b>	<b>14 924</b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs		9 798	-	9 798
Autres passifs courants	2.5.14	6 133	-	6 133
Impôts courants	2.5.15	-	-	-
Provisions pour risques et charges	2.5.12	145	-	145
Emprunts et dettes financières	2.5.13	6 011	-	6 011
Dettes de location courantes (moins d'1 an)	2.5.13	0	1 577	1 577
Emprunts sur location financement (à moins d'1 an)	2.5.13	37	-37	0
<b>Total des passifs courants</b>		<b>22 124</b>	<b>1 540</b>	<b>23 664</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>66 168</b>	<b>6 080</b>	<b>72 248</b>

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat comparé IFRS 16 / IAS 17 :

(En milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2019 IFRS 16	Retraitements IFRS 16	30 septembre 2019 IAS 17
<b>Chiffre d'affaires net « produits »</b>		20 029	-	20 029
Coûts des ventes		(9 486)	-	(9 486)
<b>Marge brute</b>		<b>10 543</b>	-	<b>10 543</b>
Frais de communication		(1 550)	-	(1 550)
Frais commerciaux		(6 667)	11	(6 678)
Frais généraux et administratifs		(7 766)	30	(7 796)
<b>Résultat opérationnel courant (hors redevances)</b>		<b>(5 440)</b>	<b>42</b>	<b>(5 481)</b>
Redevances		2 513	-	2 513
Autres charges	2.5.18	(165)	-	(165)
Autres produits	2.5.18	284	-	284
Perte de valeur sur actifs (IAS36)	2.5.18	-	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(2 808)</b>	<b>42</b>	<b>(2 850)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2.5.16	7	-	7
Coût de l'endettement financier brut	2.5.16	(209)	-	(209)
Coût de l'endettement financier net	2.5.16	<b>(202)</b>	-	<b>(202)</b>
Autres produits et charges financiers	2.5.16	(68)	(78)	10
<b>Résultat avant Impôt</b>		<b>(3 078)</b>	<b>(37)</b>	<b>(3 041)</b>
Charges d'impôt sur le résultat		(183)	-	(183)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>(3 261)</b>	<b>(37)</b>	<b>(3 224)</b>

Rapprochement des dettes de location à la date de transition avec les engagements hors bilan de location simple au 31 mars 2019 :

(En millions d'euros)	
<b>Engagements donnés au titre des contrats de location simple au 31 mars 2019</b>	<b>6 627</b>
<b>Périmètre</b>	<b>-356</b>
Effets liés à des contrats non pris en compte dans les engagements hors-bilan (*)	2 552
Effets liés à des contrats court terme non reconnus dans les dettes au 1er avril	-3 299
Contrats de location financement pris en compte dans les états financiers consolidés au 31 mars 2019	391
<b>Durée</b>	<b>335</b>
Effets liés aux périodes optionnelles prise en compte dans les engagements hors-bilan et non retenues dans la dette de location	335
<b>Dettes de location avant actualisation</b>	<b>6 607</b>
<b>Actualisation :</b>	<b>-161</b>
Effet de l'actualisation	-161
<b>Dettes de location au 1er avril 2019 après première application d'IFRS 16</b>	<b>6 446</b>

(\*) Concerne les contrats mobiliers qui n'avaient pas été présentés en engagements hors bilan compte tenu de leur caractère non significatif ainsi que les contrats immobiliers de 2,6 millions qui avaient été omis.

#### ❖ Méthodes comptables

À la suite de la première application d'IFRS 16 - Contrats de location, les notes suivantes présentées dans les états financiers consolidés au 31 mars 2019 sont modifiées :

- Note 2.2. – Bilan consolidé ;
- Note 2.3. – Tableau des Flux de Trésorerie ;
- Note 2.5.4. – Immobilisations incorporelles ;
- Note 2.5.5. – Immobilisations corporelles ;
- Note 2.5.6. – Droits d'utilisation et dettes de location ;
- Note 2.5.13. – Emprunts et dettes financières ;

#### **- Contrats de location**

Le Groupe reconnaît un contrat de location dès lors qu'il obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation d'un actif identifié et qu'il a un droit de contrôler cet actif. Les contrats de location du Groupe portent essentiellement sur des actifs immobiliers, majoritairement des bureaux, mais aussi des entrepôts et des magasins. Dans une moindre mesure, le Groupe loue également des biens mobiliers, principalement des équipements logistiques.

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat, pour la valeur actualisée des paiements futurs. Cela se traduit par la constatation :

- d'un actif non courant « Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location » et,
- d'une dette de location au titre de l'obligation de paiement.

Les contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire ou d'une durée inférieure ou égale à 12 mois, sont comptabilisés directement en charges.

#### **- Droit d'utilisation**

À la date de mise à disposition du bien, le droit d'utilisation évalué comprend : le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les coûts directs initiaux, les coûts estimés de remise en état de l'actif ainsi que les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée du contrat qui correspond la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée ferme du contrat en tenant compte des périodes optionnelles qui sont raisonnablement certaines d'être exercées. Les dotations aux amortissements des droits d'utilisation sont comptabilisées dans le résultat opérationnel courant.

#### **- Dette de location**

À la date de mise à disposition du bien, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements futurs qui comprennent les loyers fixes, les loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux défini dans le contrat, ainsi que les paiements relatifs aux options d'extension, d'achat, de résiliation ou de non-renouvellement, si le Groupe est raisonnablement certain de les exercer.

Concernant les contrats immobiliers, quand le taux implicite du contrat n'est pas facilement déterminable, le Groupe retient le taux marginal d'endettement pour évaluer le droit d'utilisation et la dette de loyers correspondante, qui prend notamment en compte les conditions de financement du Groupe et l'environnement économique dans lequel le contrat a été souscrit.

Ultérieurement, la dette de location est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Groupe a fait le choix de présenter la dette de location séparément de la dette nette.

La charge d'intérêts de la période est comptabilisée dans le résultat financier.

### **2.5.1.2.2 Autres textes d'application obligatoire au 30 septembre 2019**

- IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux : le texte clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat ;
- Amendement à IFRS 9 – Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative ;
- Amendement à IAS19 : Modification, réduction ou liquidation ;
- Amendement à IAS28 : Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises ;
- Améliorations annuelles du cycle 2015-2017 des IFRS ;

Ces amendements et interprétations n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés semestriels au 30 septembre 2019.

### **2.5.1.3. Nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations publiés non obligatoires au 30 septembre 2019 et non adoptés par anticipation par le groupe**

*Textes adoptés par l'Union Européenne :*

- Néant.

*Textes non adoptés par l'Union Européenne :*

- Amendement à IFRS 3 – Regroupement d'entreprises ;
- Amendement à IFRS 17 – Contrats d'assurances : la norme sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- Modifications apportées aux références du cadre conceptuel dans les normes IFRS ;
- Amendements IAS 1 et IAS 8– Modification de la définition du terme significatif.

Le Groupe estime que les normes, interprétations et amendements déjà adoptés par l'Union Européenne mais non entrés en vigueur à ce jour seront sans incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

Enfin, aucune norme ou interprétation publiée au JOUE (Journal Officiel de l'Union Européenne) à la date du 30 septembre 2019 et d'application optionnelle pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 n'a été appliquée par anticipation.

#### 2.5.1.4. Saisonnalité

La comparabilité des comptes semestriels et annuels peut être affectée par la nature saisonnière des activités du Groupe qui réalise sur la seconde partie de l'exercice un volume d'affaires supérieur à celui du premier semestre.

#### 2.5.1.5. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas varié depuis le 31 mars 2019.

### 2.5.2 Information sectorielle

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Président du Directoire, principal décideur opérationnel du Groupe, pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance du Groupe.

Les informations du reporting sont préparées en conformité avec le référentiel comptable appliqué par le Groupe.

Les secteurs opérationnels se décomposent comme suit :

- Distribution contrôlée Europe
- Distribution contrôlée Asie
- Agents

Ces secteurs correspondent à des typologies de distribution et des responsabilités distinctes et sont placés sous la responsabilité de directions opérationnelles qui reportent directement au principal décideur opérationnel.

Le groupe comprend également un secteur « Charges et Produits non affectés et Eliminations intra -Groupe » qui regroupe :

- Les redevances de marque
- Les frais « corporate » ne pouvant être affectés aux secteurs et qui regroupent notamment les activités de développement produits, de marketing, de logistique
- Les éliminations inter secteurs (France - Asie)

#### 2.5.2.1 Compte de résultat

Au 30/09/2019 (En milliers d'euros)	Distribution Contrôlée Europe	Distribution Contrôlée Asie	Agents	Charges et Produits non affectés et Eliminations intra-groupe	S.T. Dupont Groupe
Chiffre d'affaires "produits"	5 397	5 004	9 628		20 029
Vente intra secteur	2 533			(2 533)	-
Coûts des ventes	(3 865)	(2 226)	(4 540)	1 145	(9 486)
<b>Marge brute</b>	<b>4 066</b>	<b>2 778</b>	<b>5 087</b>	<b>(1 388)</b>	<b>10 543</b>
Frais de communication	(366)	(251)	(552)	(381)	(1 550)
Frais commerciaux	(2 757)	(3 236)	(543)	(131)	(6 667)
Frais généraux et administratifs	(985)	(1 271)	(1 386)	(4 124)	(7 766)
Redevances	-	-	-	2 513	2 513
Autres produits et charges	158	-	-	(39)	119
Pertes de valeur sur actifs	-	-	-	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>116</b>	<b>(1 980)</b>	<b>2 606</b>	<b>(3 550)</b>	<b>(2 808)</b>



Au 30/09/2018 (En milliers d'euros)	Distribution Contrôlée Europe	Distribution Contrôlée Asie	Agents	Charges et Produits non affectés et Eliminations intra-groupe	S.T. Dupont Groupe
Chiffre d'affaires "produits"	6 560	5 947	11 196	3	23 705
Vente intra secteur	2 128	-	-	(2 128)	-
Coûts des ventes	(4 040)	(2 646)	(5 280)	1 486	(10 480)
<b>Marge brute</b>	<b>4 649</b>	<b>3 301</b>	<b>5 915</b>	<b>(639)</b>	<b>13 226</b>
Frais de communication	(341)	(234)	(515)	(355)	(1 444)
Frais commerciaux	(2 895)	(3 399)	(570)	(138)	(7 002)
Frais généraux et administratifs	(984)	(1 243)	(1 384)	(4 118)	(7 731)
Redevances	-	-	-	2 476	2 476
Autres produits et charges	4 933	(73)	-	-	4 860
Pertes de valeur sur actifs	-	(1 356)	-	-	(1356)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5 361</b>	<b>(3 003)</b>	<b>3 445</b>	<b>(2 774)</b>	<b>3 029</b>

### 2.5.2.2 Chiffre d'affaires par activité et zone géographique

(En milliers d'euros)	30/09/2019	30/09/2018
<b>Chiffre d'affaires par activité</b>		
Briquets et Stylos	11 804	14 493
Maroquinerie, accessoires et PAP	8 225	9 212
<b>Total Ventes Produits</b>	<b>20 029</b>	<b>23 705</b>

(En milliers d'euros)	30/09/2019	30/09/2018
<b>Ventes pour les marchés les plus significatifs</b>		
France	3 181	3 324
Hors France	16 848	20 381
<i>dont:</i>		
<i>Corée</i>	5 402	6 403
<i>Hong-Kong</i>	2 764	4 040
<i>Japon</i>	2 094	1 778
<i>Chine</i>	1 517	1 143

### 2.5.2.3 Postes du bilan

Sectoriel Clients Septembre 2019 (en milliers d'euros)	Distribution Contrôlée Europe	Distribution Contrôlée Asie	Agents	Licences non affectées et Eliminations	S.T. Dupont Groupe
<b>Clients et comptes rattachés (Net)</b>	<b>9 066</b>	<b>766</b>	<b>1 947</b>	<b>3</b>	<b>11 782</b>
Créances clients (Brutes)	9 546	761	2 264	3	12 574
Effets à recevoir	(137)	47	-	-	(90)
Provision pour dépréciation	(342)	(43)	(317)	-	(702)

Sectoriel Clients Mars 2019 (en milliers d'euros)	Distribution Contrôlée Europe	Distribution Contrôlée Asie	Agents	Licences non affectées et Eliminations	S.T. Dupont Groupe
<b>Clients et comptes rattachés (Net)</b>	<b>5 023</b>	<b>918</b>	<b>6 230</b>	<b>37</b>	<b>12 208</b>
Créances clients (Brutes)	5 377	916	6 536	37	12 866
Effets à recevoir	(48)	45	-	-	(4)
Provision pour dépréciation	(306)	(42)	(306)	-	(654)

Un seul client dépasse le seuil de 10% du chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2019. Il s'agit d'un distributeur qui atteint 27% des ventes.

Au 30 septembre 2019, les actifs immobilisés nets se répartissent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	30/09/2019	31/03/2019
<b>Immobilisations nettes</b>		
France	14 663	15 484
Autres pays	928	433

### 2.5.3 Ecart d'acquisition

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD FRANCE	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAYSIA	STD IBERIA	TOTAL
<b>VALEURS BRUTES</b>						
<b>Au 31/03/2018</b>	1 153	2 439	36	22	492	4 142
Ecart de conversion	114	-	-	-	-	114
<b>Au 31/03/2019</b>	1 267	2 439	36	22	492	4 256
Ecart de conversion	34	-	-	-	-	-
<b>Au 30/09/2019</b>	1 301	2 439	36	22	492	4 290

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD FRANCE	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAYSIA	STD IBERIA	TOTAL
<b>DEPRECIATIONS</b>						
<b>Au 31/03/2018</b>	-	-	(36)	(22)	(492)	(550)
Perte de valeur (IAS 36)	(1 230)	-	-	-	-	(1 230)
Ecart de conversion	(37)	-	-	-	-	(37)
<b>Au 31/03/2019</b>	(1 267)	-	(36)	(22)	(492)	(1 817)
Perte de valeur (IAS 36)	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	(34)	-	-	-	-	-
<b>Au 30/09/2019</b>	(1 301)	-	(36)	(22)	(492)	(1 851)

(En milliers d'euros)	STD MARKETING HONG KONG	STD FRANCE	STD DISTRIBUTION PTE S'PORE	STD BHD MALAYSIA	STD IBERIA	TOTAL
<b>VALEUR NETTE</b>						
<b>Au 31/03/2019</b>	-	2 439	-	-	-	2 439
<b>Au 30/09/2019</b>	(0)	2 439	-	-	-	2 439

Les écarts d'acquisition font l'objet de test de valeur annuels ou dès lors qu'un indice de perte de valeur a été identifié.

Pour rappel, au 31 mars 2019, dans le cadre de la norme IAS 36, le Groupe a été conduit à comparer la valeur comptable de ses actifs à la valeur recouvrable déterminée par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

Une dépréciation avait été constatée dans les comptes au 30 septembre 2018 sur S.T. Dupont Marketing (Hong-Kong) pour 1 230 milliers d'euros.

## 2.5.4 Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	Frais de développement	Autres	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>					
<b>Au 31/03/2018</b>	<b>86</b>	<b>3 590</b>	<b>908</b>	<b>8 236</b>	<b>12 820</b>
Acquisitions	-	21	-	2 154	2 175
Cessions	-	(3 506)	-	-	(3 506)
Effet de change	-	-	-	(6)	(6)
Autres	(1)	-	-	(35)	(36)
<b>Au 31/03/2019</b>	<b>85</b>	<b>105</b>	<b>908</b>	<b>10 348</b>	<b>11 447</b>
Transfert lié à IFRS 16 (*)	-	(105)	-	-	(105)
Acquisitions	-	-	-	646	646
Cessions	-	-	-	-	-
Effet de change	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
<b>Au 30/09/2019</b>	<b>85</b>	<b>0</b>	<b>908</b>	<b>10 994</b>	<b>11 988</b>

(En milliers d'euros)	Brevets	Droit au Bail	Frais de développement	Autres	Total
<b>AMORTISSEMENTS CUMULES</b>					
<b>Au 31/03/2018</b>	<b>(84)</b>	<b>(3 544)</b>	<b>(907)</b>	<b>(5 105)</b>	<b>(9 641)</b>
Dotations	-	(9)	(1)	(283)	(293)
Reprises	-	3 506	-	-	3 506
Effet de change	-	-	-	4	4
Autres	(1)	(2)	(1)	8	4
<b>Au 31/03/2019</b>	<b>(85)</b>	<b>(50)</b>	<b>(908)</b>	<b>(5 376)</b>	<b>(6 420)</b>
Transfert lié à IFRS 16 (*)	-	50	-	-	50
Dotations	-	-	-	(385)	(385)
Reprises	-	-	-	-	-
Effet de change	-	-	-	(5)	(5)
Autres	-	-	-	-	-
<b>Au 30/09/2019</b>	<b>(85)</b>	<b>-</b>	<b>(908)</b>	<b>(5 766)</b>	<b>(6 760)</b>

<b>DEPRECIATIONS</b>					
<b>Au 31/03/2018</b>	-	-	-	-	-
Effet de change	-	-	-	-	-
<b>Au 31/03/2019</b>	-	-	-	-	-
Effet de change	-	-	-	-	-
<b>Au 30/09/2019</b>	-	-	-	-	-

<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>					
<b>Au 31/03/2019</b>	-	<b>56</b>	-	<b>4 972</b>	<b>5 027</b>
<b>Au 30/09/2019</b>	-	-	-	<b>5 228</b>	<b>5 228</b>

(\*) : Reclassement du droit au bail au 31 mars 2019 au sein des Droits d'utilisation (cf note 2.5.6) dans le cadre de la première application d'IFRS 16.

Les « Autres immobilisations incorporelles » correspondent essentiellement à des logiciels mis en service, liés à l'implémentation du nouvel ERP. Au 30 septembre 2019, ces immobilisations comprennent 645 milliers d'euros au titre de la production immobilisée correspondant en totalité à des coûts externes.

Les « Brevets, marques, savoir-faire » correspondent essentiellement à des marques achetées soit dans un objectif de protection juridique, soit pour une exploitation ultérieure. Ils sont totalement amortis.

Les « Frais de Recherche et Développement » comprennent les frais engagés pour la conception et la fabrication de nouvelles lignes de produits ou de nouvelles technologies s'y rapportant (amortis sur 3 ans).

## 2.5.5 Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agencements	Installations	Autres	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>						
<b>Au 31/03/2018</b>	<b>89</b>	<b>7 457</b>	<b>8 141</b>	<b>15 137</b>	<b>9 180</b>	<b>40 005</b>
Acquisitions	-	-	874	225	366	1 465
Acquisitions contrats de location long terme	-	-	-	-	426	426
Cessions ou mise au rebut	-	-	(916)	(1)	(436)	(1 354)
Sortie d'un contrat de location long terme	-	-	-	-	(124)	(124)
Autres	-	-	(7)	-	(13)	(20)
Effet de change	-	-	71	1	197	269
<b>Au 31/03/2019</b>	<b>89</b>	<b>7 457</b>	<b>8 162</b>	<b>15 362</b>	<b>9 596</b>	<b>40 666</b>
Transfert lié à IFRS 16 (*)	-	-	-	(1 675)	(1 283)	(2 958)
Acquisitions	-	-	201	4	476	681
Cessions ou mise au rebut	(38)	-	(192)	-	(577)	(807)
Autres	-	-	(122)	-	122	-
Effet de change	-	-	22	-	80	102
<b>Au 30/09/2019</b>	<b>51</b>	<b>7 457</b>	<b>8 071</b>	<b>13 691</b>	<b>8 414</b>	<b>37 684</b>
<b>AMORTISSEMENTS CUMULES</b>						
<b>Au 31/03/2018</b>	<b>-</b>	<b>(3 271)</b>	<b>(7 190)</b>	<b>(9 883)</b>	<b>(8 147)</b>	<b>(28 490)</b>
Dotations	-	(156)	(610)	(662)	(417)	(1 846)
Dotation sur contrats de location long terme	-	-	-	-	(185)	(185)
Cessions ou mise au rebut	-	-	718	1	571	1 290
Reprise sur leasing long terme	-	-	-	-	119	119
Autres	-	-	-	-	20	20
Effet de change	-	-	(54)	6	(122)	(170)
<b>Au 31/03/2019</b>	<b>-</b>	<b>(3 427)</b>	<b>(7 136)</b>	<b>(10 538)</b>	<b>(8 163)</b>	<b>(29 261)</b>
Transfert lié à IFRS 16 (*)	-	-	-	1 675	892	2 567
Dotations	-	(78)	(240)	(306)	(165)	(789)
Cessions ou mise au rebut	-	-	192	-	575	767
Autres	-	-	9	-	(9)	-
Effet de change	-	-	(10)	3	(2)	(9)
<b>Au 30/09/2019</b>	<b>-</b>	<b>(3 505)</b>	<b>(7 185)</b>	<b>(9 166)</b>	<b>(6 873)</b>	<b>(26 725)</b>
<b>DEPRECIATIONS</b>						
<b>Au 31/03/2018</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(178)</b>	<b>(3)</b>	<b>(151)</b>	<b>(332)</b>
Dotations	-	-	1	-	(89)	(88)
Autres	-	-	-	-	-	-
Effet de change	-	-	(17)	(5)	(72)	(94)
<b>Au 31/03/2019</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(195)</b>	<b>(8)</b>	<b>(311)</b>	<b>(514)</b>
Transfert lié à IFRS 16 (*)	-	-	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-	-	-
Reprise	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Effet de change	-	-	(8)	(3)	(70)	(81)
<b>Au 30/09/2019</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(203)</b>	<b>(11)</b>	<b>(381)</b>	<b>(595)</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>						
<b>Au 31/03/2019</b>	<b>89</b>	<b>4 030</b>	<b>831</b>	<b>4 816</b>	<b>1 121</b>	<b>10 890</b>
<b>Au 30/09/2019</b>	<b>51</b>	<b>3 952</b>	<b>683</b>	<b>4 514</b>	<b>1 160</b>	<b>10 363</b>

(\*) : Reclassement des immobilisations détenues en location financement au 31 mars 2019 au sein des Droits d'utilisation (cf note 2.5.6) dans le cadre de la première application d'IFRS 16.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles correspondent essentiellement :

- aux immobilisations de S.T.D Marketing Hong-Kong, dont 200 milliers d'euros sont relatifs à des travaux d'agencement et 112 milliers d'euros à des autres immobilisations corporelles
- aux immobilisations de S.T. Dupont K.K au Japon, dont 339 milliers d'euros correspondent à des autres immobilisations corporelles

Le poste « Autres immobilisations corporelles » comprend :

- D'une part du mobilier de bureau, des agencements divers, et meubles de présentoirs,
- D'autre part, conformément à l'application d'IFRS 16, les immobilisations détenues en location financement ont été reclassées au 1er avril 2019 en droit d'utilisation (cf note 2.5.6.1.).

## 2.5.6 Droits d'utilisation et dettes de location

### 2.5.6.1 Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation des biens incorporels et corporels tels que définis en note 2.5.1.1. ont les valeurs nettes suivantes :

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agencements	Installations	Autres	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>						
IFRS 16 - Première application	-	6 056	-	-	60	6 116
Transfert lié à IFRS 16 (*)	-	105	-	1 675	1 283	3 063
Entrées d'actifs	-	2 707	-	-	-	2 707
Résiliations	-	-	-	-	(77)	(77)
Dotations nettes de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Variations des cours de change	-	81	-	-	3	84
<b>Au 30/09/2019</b>	-	<b>8 949</b>	-	<b>1 675</b>	<b>1 269</b>	<b>11 893</b>

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agencements	Installations	Autres	Total
<b>AMORTISSEMENTS CUMULES</b>						
IFRS 16 - Première application	-	-	-	-	-	-
Transfert lié à IFRS 16 (*)	-	(49)	-	(1 675)	(892)	(2 616)
Entrées d'actifs	-	-	-	-	-	-
Résiliations	-	-	-	-	76	76
Dotations nettes de l'exercice	-	(1 011)	-	-	(86)	(1 097)
Variations des cours de change	-	(9)	-	-	-	(9)
<b>Au 30/09/2019</b>	-	<b>(1 069)</b>	-	<b>(1 675)</b>	<b>(902)</b>	<b>(3 646)</b>

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agencements	Installations	Autres	Total
<b>DEPRECIATIONS</b>						
IFRS 16 - Première application	-	-	-	-	-	-
Transfert lié à IFRS 16 (*)	-	-	-	-	-	-
Entrées d'actifs	-	-	-	-	-	-
Résiliations	-	-	-	-	-	-
Dotations nettes de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Variations des cours de change	-	-	-	-	-	-
<b>Au 30/09/2019</b>	-	-	-	-	-	-

### VALEUR NETTE COMPTABLE

<b>Au 30/09/2019</b>	-	<b>7 880</b>	-	-	<b>367</b>	<b>8 247</b>
----------------------	---	--------------	---	---	------------	--------------

(\*) : Reclassement des droits d'utilisation (cf note 2.5.6.1) et des immobilisations détenues en location financement (cf note 2.5.6.2) au 31 mars 2019 au sein des Droits d'utilisation dans le cadre de la première application d'IFRS 16.

## 2.5.6.2 Dettes de location

Les variations de la dette de location se détaillent comme suit :

(En milliers d'euros)

<b>Dettes de location au 31/03/2019</b>		<b>-</b>
Flux avec impact sur la trésorerie :		
Augmentation		-
Diminution		-1 210
Variation de périmètre		-
Flux sans impact sur la trésorerie :		
Première application d'IFRS 16		6 080
Transfert lié à IFRS 16		366
Nouveaux contrats de dettes de locations		2 772
Variation de change		74
Autres		31
<b>Dettes de location au 30/09/2019</b>		<b>8 113</b>

Au 30 septembre 2019, les échéances de la dette de location s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	<b>30/09/2019</b>	
A moins d'un an	2 080	
De 1 à 5 ans	4 869	
A plus de 5 ans	1 165	
<b>Total dettes de location</b>		<b>8 113</b>

Au 30 septembre 2019, la dette de location porte intérêts sur un taux fixe.

## 2.5.7 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants au 30 septembre 2019 s'élèvent à 5 949 milliers d'euros en diminution de 78 milliers d'euros par rapport au 31 mars 2019.

Cette diminution est liée aux remboursements des dépôts de garantie suite à la fermeture de deux points de vente à Hong-Kong.

## 2.5.8 Stocks et en-cours

(En milliers d'euros)	30/09/2019	31/03/2019
Matières Premières	3 204	2 635
Produits et en-cours / semi ouvrés	3 591	3 297
Marchandises et Produits finis	12 776	12 278
Pièces détachées et consommables	1 349	802
<b>Total valeur brute</b>	<b>20 920</b>	<b>19 012</b>
Matières Premières	(1 217)	(1 177)
Produits et en-cours / semi ouvrés	(957)	(954)
Marchandises et Produits finis	(765)	(698)
Pièces détachées et consommables	(747)	(605)
<b>Total provision pour dépréciation</b>	<b>(3 685)</b>	<b>(3 434)</b>
Matières Premières	1 988	1 458
Produits et en-cours / semi ouvrés	2 634	2 343
Marchandises et Produits finis	12 011	11 580
Pièces détachées et consommables	602	197
<b>Total valeur nette</b>	<b>17 234</b>	<b>15 577</b>

Au 30 septembre 2019, les stocks nets augmentent de +10,6% en raison de l'augmentation des stocks de marchandises, produits finis et matières premières en prévision des nouveaux lancements produits et des prévisions de commandes à servir sur le troisième trimestre de l'exercice.

## 2.5.9 Autres créances

(En milliers d'euros)	30/09/2019	31/03/2019
Charges constatées d'avance	216	683
Taxe sur la valeur ajoutée	879	769
Autres prêts et avances	2 717	1 255
Autres	3 501	3 375
<b>Total</b>	<b>7 312</b>	<b>6 082</b>

Au 30 septembre 2019, le poste « Autres » inclut notamment le fonds de pension de la filiale allemande pour 569 milliers d'euros et des redevances à recevoir pour 2 389 milliers d'euros.

## 2.5.10 Trésorerie et équivalents de Trésorerie

(En milliers d'euros)	30/09/2019	31/03/2019
Dépôts à terme	-	-
Valeurs mobilières de placements	-	-
Comptes courants bancaires	5 859	6 269
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan</b>	<b>5 859</b>	<b>6 269</b>
Découverts bancaires constatés en passifs financiers courants	-	-
<b>Trésorerie selon TFT</b>	<b>5 859</b>	<b>6 269</b>

## 2.5.11 Capitaux propres

Au 30 septembre 2019, le capital social s'élève à 26 213 977,80 euros réparti en 524 279 556 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 euros. Le nombre d'actions ordinaires est inchangé depuis le 31 mars 2019.

Au 30 septembre 2019, la société ne détient aucune action propre S.T. Dupont.

## 2.5.12 Provisions et passifs éventuels

(En milliers d'euros)	Provisions pour garantie	Provisions pour litiges	Provisions pour restructuration	Total provisions courantes	Provisions pour retraites et autres avantages à long terme	Total
<b>Au 31/03/2018</b>	<b>256</b>	<b>267</b>	<b>305</b>	<b>828</b>	<b>4 528</b>	<b>5 357</b>
Dotations	9	-	-	9	238	247
Reprises utilisées	(98)	(70)	(305)	(473)	(192)	(665)
Reprise non utilisées	(66)	(158)	-	(224)	-	(224)
Gains et pertes actuarielles	-	-	-	-	5	5
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Effet de change	-	5	-	5	6	11
<b>Au 31/03/2019</b>	<b>101</b>	<b>44</b>	<b>-</b>	<b>145</b>	<b>4 585</b>	<b>4 731</b>
Dotations	-	155	-	155	119	274
Reprises utilisées	-	(21)	-	(21)	(20)	(41)
Reprise non utilisées	(6)	(36)	-	(42)	-	(42)
Gains et pertes actuarielles	-	-	-	-	(57)	(57)
Effet de change	-	-	-	-	3	3
<b>Au 30/09/2019</b>	<b>95</b>	<b>142</b>	<b>-</b>	<b>237</b>	<b>4 631</b>	<b>4 868</b>

Les provisions sont composées de :

- Provisions pour garantie

Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des produits vendus en France et à l'étranger. Cette provision est calculée semestriellement sur une base statistique du nombre de retours de produits neufs.

- Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges comprennent les risques sociaux.

- Provisions pour retraite

Les provisions pour retraites et autres avantages à long terme concernent l'ensemble du groupe et respectent les normes IFRS en vigueur.

- Provision pour restructuration

Au cours de l'exercice précédent, le Groupe avait utilisé intégralement une provision résiduelle à hauteur de 305 milliers d'euros.

Indépendamment des litiges liés à la marche des affaires et pour lesquels le Groupe estime qu'ils sont convenablement provisionnés, deux contentieux fiscaux sont en cours :

- Contentieux fiscal France

Voir paragraphe 1.5 – Evénements postérieurs à la clôture.

- Contentieux fiscal Taiwan

Une proposition de rectification concernant l'utilisation des déficits fiscaux a été notifiée au cours du premier semestre 2016-2017 pour un montant maximal de 0,5 million d'euros en impact d'impôts et 3,3 millions d'impact sur les déficits fiscaux reportés. Conformément à la législation locale, la société a dû verser la moitié de la somme redressée.

Le redressement lié à ce contrôle fiscal est contesté par le Groupe qui a tenté un ultime recours auprès des autorités taiwanaises. Cependant, sur la base des décisions précédentes, S.T. Dupont Taiwan a enregistré dans ses comptes une charge à hauteur du redressement, au 31 mars 2018.

L'affaire a été plaidée et le Groupe est en attente de la décision des autorités.



## 2.5.13 Emprunts et dettes financières

### ❖ Emprunts et Dettes financières non courants

(En milliers d'euros) (ACTIF) / PASSIF	30/09/2019	31/03/2019
Autres dettes financières à moyen terme	4 547	5 390
Instruments de couverture de la dette non courante (passif)	69	80
<b>Dettes financières à moyen terme</b>	<b>4 616</b>	<b>5 470</b>
Dettes financières des contrats de location financement	-	329
<b>Dettes financières non courantes après couverture</b>	<b>4 616</b>	<b>5 799</b>

La dette de location financement d'un montant de 329 milliers d'euros au 31 mars 2019 a été reclassée en dettes de location (cf. note 2.5.6.2).

Le Groupe a fait le choix de ne plus présenter la dette de location dans la dette nette suite à l'application de la norme IFRS 16.

### ❖ Emprunts et Dettes financières courants

(En milliers d'euros) (ACTIF) / PASSIF	30/09/2019	31/03/2019
Autres dettes financières à moyen terme	7 690	6 011
Dettes financières sur location financement	-	37
<b>Part à moins d'un an des dettes financières</b>	<b>7 690</b>	<b>6 048</b>
Dettes financières courantes et découverts bancaires	1 372	(753)
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>9 062</b>	<b>5 295</b>
Autres instruments financiers actifs courants	-	-
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes financières courantes et actifs et passifs financiers associés nets</b>	<b>9 062</b>	<b>5 295</b>

Les lignes de crédit étant à taux variable, leur juste valeur est assimilée à la valeur de remboursement.

Les dettes financières courantes et découverts bancaires comprennent 1 372 milliers d'euros au titre de l'affacturage contre - 753 milliers d'euros au 31 mars 2019.

## ❖ Variation des Emprunts et Dettes financières

(En milliers d'euros)	Au 31/03/2019	Effet sur la trésorerie			Sans effet sur la trésorerie				Au 30/09/2019
		Augmentation	Diminution	Intérêts	Etalement des frais d'emprunt	Autres	Variation taux de conversion	Transfert lié à IFRS 16	
Autres dettes financières	11 401	2 310	(1 400)	(222)	43	11	39	-	12 182
Instruments de couverture de la dette non courante (passif)	80	44	-	-	-	-	-	-	124
Dettes financières sur location financement	366	-	-	-	-	-	-	(366)	-
Dettes financières courants et découverts bancaires	-	2 125	-	-	-	(753)	-	-	1 372
<b>Dettes financières et actifs et passifs financiers associés (excluant IFRS 16)</b>	<b>11 847</b>	<b>4 479</b>	<b>(1 400)</b>	<b>(222)</b>	<b>43</b>	<b>(742)</b>	<b>38</b>	<b>(366)</b>	<b>13 678</b>

## ❖ Financement

### • Crédit syndiqué France

Le 12 juin 2017, S.T. Dupont S.A. a signé un accord de financement avec un pool de 5 banques mené par le CIC.

Tout en maintenant le prêt de consolidation existant à échéance juillet 2019, la Société avait renouvelé les 2 lignes du crédit structuré qui arrivaient à échéance en juillet 2017 :

- la ligne revolving qui finance le besoin en fonds de roulement : renouvelée jusqu'en septembre 2019, pour un maximum de 4,5 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice fiscal ou 1,5 millions d'euros sur le second semestre ;
- les lignes de financement de nouveaux investissements : 3 tranches annuelles de 2,5 millions d'euros, disponibles successivement jusqu'en septembre 2019 ; leurs tirages potentiels seront remboursés sur 5 ans.

A l'issue de ce financement, 69,4% de la dette bancaire du Groupe est portée par S.T. Dupont SA

Le crédit syndiqué de S.T. Dupont SA est garanti par le nantissement des éléments suivants :

- Indemnité d'éviction de 4,5 millions d'euros perçue à la suite du non-renouvellement du bail de la boutique avenue Montaigne ;
- Nantissement du droit au bail de la boutique Rue de la Paix
- Stocks de produits finis ;
- Nouveaux fonds de commerce et droits au bail.

Il est soumis au respect de covenants dont 2 ratios financiers évalués au 31 mars de chaque année :

- Ratio de Leverage (dettes financières nettes / EBITDA)
- Ratio de Gearing (dettes financières nettes / Capitaux Propres)

Le contrat a été prorogé jusqu'en septembre 2020 : voir paragraphe 1.1 – Faits marquants.

### • Hong-Kong

Le crédit contracté avec le Crédit Agricole (Hong-Kong Branch) est assorti d'usuelles obligations de communication financière pour la filiale S.T. Dupont Marketing Limited (Hong-Kong).

### • Autres lignes de crédit

Le financement alloué par la BPI le 30 juillet 2014 ne porte pas de covenant, il bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie pour les prêts de Renforcement de Haut de Bilan.

Les autres lignes accordées aux entités du Groupe S.T. Dupont ne comportent aucun covenant financier, autre que l'interdiction de réduire le capital social de STD Marketing Limited (Hong-Kong) et le respect de la réglementation bancaire.

Les lignes confirmées sont sujettes à révision périodique de la part des banques créancières.

#### ❖ Lignes de crédit confirmées et non confirmées

Au 30 septembre 2019, le Groupe dispose de lignes de crédit pour un montant total de 16 134 milliers d'euros qui se décomposent comme suit :

En milliers d'euros		Etablissements bancaires	Montant autorisation	Utilisation au 30/09/2019
S.T. Dupont France	Crédit syndiqué :	Pool bancaire S.T. Dupont SA		
	- Capex 4 T1		1 500	1 500
	- Capex 4 T2		2 000	2 000
	- Capex 4 T3		2 500	2 500
	- Crédit revolving 2		4 500	1 500
	Prêt croissance	BPI France	700	700
S.T. Dupont Hong-Kong	Ligne revolving HKD	Crédit Agricole HK	3 497 *	3 263 *
	Ligne revolving HKD	Bank of East Asia	932 *	932 *
S.T. Dupont Spain	Ligne de crédit	BBVA	70	0
S.T. Dupont Italia	Ligne d'escompte RIBA	Banca Intesa	435	0
<b>TOTAL</b>			<b>16 134</b>	<b>12 396</b>

- Taux EUR/HKD au 30/09/2019 = 8,58

#### ❖ Type de taux et couverture

Les taux appliqués à l'ensemble des emprunts sont variables, et sous la forme d'un taux de marché domestique plus marge.

Afin de couvrir le risque de taux sur son Prêt de Consolidation et sa ligne de financement d'investissements à taux variable, S.T. Dupont SA a mis en place 5 swaps payeurs taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel amortissable de 5 millions d'euros, et qui sont parfaitement adossés en termes de maturité, d'amortissement et de flux. S.T. Dupont appliquant la comptabilité de couverture (« Cash-Flow Hedge ») sur ses dérivés de taux, la variation de juste valeur hors intérêts courus non échus est comptabilisée en capitaux propres.

Au 30 septembre 2019, ces 5 opérations dérivées de taux présentent une valorisation globale négative de -27 milliers d'euros.

### 2.5.14 Autres passifs courants

(En milliers d'euros)	30/09/2019	31/03/2019
Dettes sociales	2 526	2 714
Taxe sur la valeur ajoutée	646	740
Produits constatés d'avance	524	461
Intérêts à payer	1	3
Autres*	2 991	2 215
<b>Total</b>	<b>6 688</b>	<b>6 133</b>

Les autres dettes au 30 septembre 2019 comprennent des dettes sur redevances (713 milliers d'euros), des honoraires (117 milliers d'euros), des dettes sociales (112 milliers d'euros), des commissions à payer (132 milliers d'euros), et des dettes envers des créiteurs divers (796 milliers d'euros).

Au 31 mars 2019, les autres dettes étaient composées de la valeur des dérivés de swap de change et d'intérêts (80 milliers d'euros), des dettes sur redevances (556 milliers d'euros), des honoraires (135 milliers d'euros), des dettes sociales (383 milliers d'euros), des commissions à payer (447 milliers d'euros) et des dettes locatives (192 milliers d'euros).

### 2.5.15 Impôts courants

La Société n'a constaté aucune dette d'impôts sur les sociétés au 30 septembre 2019.

## 2.5.16 Coût de l'endettement financier

(En milliers d'euros)	30/09/2019	30/09/2018
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(209)</b>	<b>(201)</b>
Dont :		
Charges financières sur emprunts	(150)	(152)
Charges financières sur contrat de location financement	-	(5)
Charges financières sur contrat d'affacturage	(52)	(44)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(202)</b>	<b>(202)</b>
<b>Charges d'intérêts sur les droits d'utilisation aux contrats de location</b>	<b>(83)</b>	<b>-</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>15</b>	<b>(351)</b>
Dont :		
Gains (pertes) de change	52	(274)
Produits (charges) sur instruments dérivés	14	(1)
Coûts nets d'intérêts relatifs aux engagements sociaux	(25)	(35)
Autres produits (charges) financiers	(26)	(40)
<b>Total</b>	<b>(270)</b>	<b>(545)</b>

\* Les Charges financières sur contrat de location financement de la clôture 30 septembre 2018 ont été reclassées en charges d'intérêts sur les droits d'utilisation aux contrats de location pour un montant de (5 milliers d'euros) à la suite du reclassement de la dette financières des contrats de location financement en dette de location.

## 2.5.17 Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Compte tenu de l'absence d'instruments dilutifs, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

	30/09/2019	30/09/2018
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>(3 261)</b>	<b>2 267</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	524 279 556	524 279 556
<b>Résultat net par action (en euro)</b>	<b>(0,006)</b>	<b>0,004</b>
<b>Résultat net dilué par action (en euro)</b>	<b>(0,006)</b>	<b>0,004</b>

## 2.5.18 Autres produits et charges

	30/09/2019		30/09/2018	
	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits
Litiges	-	-	-	-
Pertes de valeur*	-	-	(1 356)	-
Restructuration	-	-	(175)	-
Résultat sur cession d'immobilisation	(5)	-	-	-
Boutique avenue Montaigne*	-	-	(464)	5 500
Vente terrain Faverges	(37)	200	-	-
Autres	(123)	84	(1)	-
<b>Total</b>	<b>(165)</b>	<b>284</b>	<b>(1 996)</b>	<b>5 500</b>

\*Au 30 septembre 2018, les autres produits et charges correspondaient d'une part à l'indemnité d'éviction perçue à la suite du non-renouvellement du bail de la boutique de l'avenue Montaigne (5,5 millions d'euros) nette de la valeur résiduelle des installations et agencements, et d'autre part à la dépréciation complète de l'écart d'acquisition de S.T.D Marketing Hong-Kong.

### **2.5.19 Transactions avec des parties liées**

Il n'y a pas eu de modification significative des transactions avec les parties liées entre le 31 mars 2019 et le 30 septembre 2019.

### **2.5.20 Instruments dérivés**

Pour couvrir certains risques de marché, S.T. Dupont SA a recours à des instruments de dérivés de taux ; ces transactions de gré à gré sont souscrites avec des contreparties bancaires de premier rang. Ils sont décrits en note 2.5.13.

### 3. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle (Période du 1er avril 2019 au 30 septembre 2019)

Aux Actionnaires  
S.T. DUPONT  
92, boulevard du Montparnasse  
75014 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société S.T. DUPONT, relatifs à la période du 1er avril 2019 au 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 1.1 « Faits Marquants » qui expose, dans le paragraphe « Continuité d'exploitation », les événements du premier semestre de l'exercice ayant impacté la situation de trésorerie du Groupe et le soutien sollicité auprès de l'actionnaire majoritaire.
- les notes qui exposent l'impact de la première application de la norme IFRS 16, à savoir :
  - 1.1. « Faits Marquants »
  - 2.5.1.2.1. « IFRS 16 – Contrats de location »
  - 2.5.4. « Immobilisations corporelles »
  - 2.5.5. « Immobilisations incorporelles »
  - 2.5.6. « Droits d'utilisation et dettes de location »
  - 2.5.13 « Emprunts et dettes financières »

## II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 13 décembre 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

BRSW Associés

Christine Bouvry

Iris Ouaknine

## 4. Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris,  
Le 13 décembre 2019

Alain Crevet  
Président du Directoire